

PACK SERVICE PROCESS ET GRAND TERTIAIRE

Jusqu'à 5 ans de sérénité pour vos installations groupe d'eau glacée, pompe à chaleur, climatisation de précision et centrale de traitement d'air.

Avec le «pack services», vous choisissez la durée de la garantie (pièces et main d'œuvre*) de vos équipements.

Selon la formule choisie, vous bénéficiez de l'expertise de Mitsubishi Electric avant, pendant, mais aussi après la mise en service de vos installations.

Pas de mauvaise surprise, tout est défini à l'avance par contrat : lorsque vous choisissez un «pack service», ses conditions d'application et son barème de facturation sont définis par contrat.

Une offre à la carte : standard ou personnalisable notre «pack services» se combinent avec nos autres prestations additionnelles pour un service optimal.



PACK 1 ★

PACK 2 ★★

PACK 3 ★★★

PACK 4 ★★★★



PACK EAU GLACÉE

PACKS SERVICES	VOS GARANTIES			
	Pièces de rechange	Main d'œuvre et déplacement	Pré-visite	Mise en service ⁽⁴⁾
PACK 1 ★	2 ans	2 ans	opt ⁽³⁾	✓
PACK 2 ★★	3 ans	3 ans	✓	✓
PACK 3 ★★★	4 ans	4 ans	✓	✓
PACK 4 ★★★★	5 ans	5 ans	✓	✓

(1) 2 visites constructeur annuelles minimum
(3) Option conseillée

(4) Mise en service faite dans les 6 mois de la livraison produit

MISE EN SERVICE

Parce que la bonne installation et la bonne mise en route d'une unité est la garantie d'une tranquillité pour l'utilisateur :

La mise en service des nos matériels par nos équipes est indispensable pour l'application de nos garanties.

56% des Mises en Service s'accompagnent de réserves qui pourraient être évitées par une simple pré-visite avant la mise en route des équipements



DÉTAIL DE LA PRESTATION

PRÉ-VISITE

Contrôle de l'environnement de l'installation

Contrôle des câblages et raccordements

Contrôles des supports et antivibratoires

ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE

Contrôle des sécurités

Contrôle des serrages

Contrôle du bon fonctionnement de l'unité

Contrôle des pressions BP/HP

NOS VISITES DURANT LA VIE DE LA MACHINE

NOS VISITES DURANT LA VIE DE LA MACHINE				
Visites constructeur				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾			
✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾		
✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾	
✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽¹⁾

PACKS SERVICE PROCESS ET GRAND TERTIAIRE

Extensions de Garantie

La mise en place d'un contrat de visite constructeur jusqu'à 6 mois après la date de mise en service, ouvre le droit à la souscription à des extensions de garantie.

Mise en service obligatoirement réalisée par nos services



3 ANS D'EXTENSION,
soit une garantie de
60 MOIS*



2 ANS D'EXTENSION,
soit une garantie de
48 MOIS*



1 AN D'EXTENSION,
soit une garantie de
36 MOIS*



Toutes nos machines
sont garanties en standard
24 MOIS*

*Ceci à condition que la mise en service soit effectuée par Mitsubishi Electric

Astreinte 24h/24

Nous vous proposons une astreinte 24h/24
avec une intervention garantie sous 4 heures.**



** Varie selon régions et contrats, nous consulter.

Contrats de visites constructeur (Pack service ou seul)

Nos services accompagnent les équipes de maintenance et d'exploitation afin d'assurer :

- ▀ **Réduction du TCO de la machine** (Coût Total de Possession) en anticipant les dérives d'utilisation (calibrage des sondes, fonctionnement optimal des unités), les consommations de la machine sont ainsi réduites.
- ▀ **Suivi personnalisé** : la machine est connue de nos équipes avec la nomination de techniciens référents à proximité du site.
- ▀ **Maintenance préventive** : contrôle des paramètres de fonctionnement de la machine, de la qualité de son environnement (hydraulique, électrique et frigorifique). La durabilité de la machine est ainsi assurée

DÉTAIL DE LA PRESTATION

CONTRÔLE UNE FOIS PAR AN	
Serrage des connexions électriques	✓
Serrage des connexions et raccordements frigorifiques	✓
Isolation des moteurs et des compresseurs	✓
1 test annuel d'huile par circuit frigorifique	✓
1 test annuel de qualité d'eau	✓
CONTRÔLE À CHAQUE VISITE	
Fonctionnement général du groupe	✓
Niveau d'huile des compresseurs	✓
Charge du fluide frigorigène	✓
Régulation : Réglages et séquences de fonctionnement	✓
Sécurités : pressostat BP-HP (PV dans le cadre du CTP), thermostat antigel, pressostat d'air	✓
Etalonnage des sondes et transducteurs	✓
Pressions HP, BP et constantes frigorifiques	✓
Intensité des compresseurs et des moteurs	✓
PV d'intervention pour absence d'incondensables par circuits frigorifiques et du test pressostat de sécurité HP	✓
CONTRÔLE 2 À 4 FOIS PAR AN	
Contrôle d'étanchéité par détection électronique et remise d'un certificat de contrôle trimestriel ou semestriel conforme aux lois en vigueur	✓
OPTIONS	
Astreinte téléphonique 24/7	opt.
Stock réservé de pièces de première urgence	opt.